



Co-animé par :



Ecoles – Collèges - Lycées

LES CHALLENGES DE L'ECOMOBILITE SCOLAIRE

organisés par le Crem



mars 2014



ADAV
Centre ressource régional en

Droit au vélo-ADAV et En Savoir Plus co-animent un **Centre ressource régional en écomobilité (CREM)** en partenariat avec l'ADEME et le Conseil régional Hauts-de-France

Sa mission est d'accompagner et d'apporter expertise et ressources en matière d'écomobilité auprès des collectivités.

Avec des partenaires supplémentaires (Dreal, Département du Nord, Académies de Lille et d'Amiens), le Crem porte une **mission régionale d'accompagnement le déploiement de Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires**, notamment dans les collèges et lycées.

Objectifs :

- > Répondre aux obligations du PPA
- > Former les référents PDES, les accompagner et les mettre en relation avec les acteurs locaux de la mobilité
- > Réalisation d'une boîte à outils sur les PDES (enquêtes en ligne, expositions, newsletter PDES, suivi des PDES, ...)

Site internet : www.ecomobilite.org



3 CHALLENGES, 3 DATES

Challenge de l'écomobilité scolaire

De la maternelle au CM2

14 au 18 octobre (9^{ème} édition)

Challenge de l'écomobilité des collèves

13 au 18 mai (3^{ème} édition)

La 1^{ère} édition a été organisée uniquement dans le Nord et le Pas-de-Calais)

Challenge de l'écomobilité des lycées

13 au 18 mai (1^{ère} édition)

À L'ÉCOLE
J'Y VAIS
AUTREMENT



CE QUI EST COMMUN AUX 3 CHALLENGES

Les Challenges de la Mobilité donnent l'occasion aux établissements soucieux de l'environnement, de la santé et de la sécurité de :

- Encourager pendant une semaine les **alternatives à la voiture individuelle** pour les trajets domicile/école faire tester au moins une fois dans l'année un mode alternatif pour les captifs,
- rendre divertissant le **changement des habitudes de déplacement** grâce à l'esprit de compétition,
- communiquer auprès des enfants / parents / personnel sur les **solutions possibles pour les trajets domicile-écoles et collège / lycée,**
- Poser les bases d'un **diagnostic** sur le champ des possibles en matière de mobilité grâce à un comptage quotidien des modes de déplacements.
- Tester des solutions (pédibus-vélobus, rues scolaires, solutions de stationnement éphémères pour vélos-trottinettes, ...), ...

CE QUI EST COMMUN AUX 3 CHALLENGES (2)

Des **classements différenciés** pour les **classes les plus écomobiles** et les **plus beaux taux de progression** de trajets écomobiles durant la semaine du challenge.



La classe la plus écomobile, qui a mobilisé le plus d'enfants dans l'usage de transports doux



La classe ayant fourni le plus bel effort, qui aura eu la plus belle progression écomobile entre le début et la fin du challenge.

Un **partenariat fort** avec l'Education nationale.

Un **référent par établissement** pour l'inscription et la remontée des résultats

Des supports de communication, affiches / flyers, bannières réseaux sociaux, signatures-mail, ...

ET QUELQUES NUANCES... AU-DELA DES DATES ET PUBLICS

Mode de comptage

Ecoles : prise en compte des modes actifs, transports en commun, covoiturage

Collèges-lycées : ajout trottinette, scooter

Collèges – lycées : une catégorie « personnel »

Fiches résultats
Challenge écomobilité
écoles

NOM DE LA CLASSE

NOMBRE D'ÉLÈVES

NOM(S) PRÉNOM(S) ÉCO-DÉLÉGUÉ(S)

État des lieux jour classique, hors challenge	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
A pied					
A vélo					
En trottinette mécanique & autres (skate, rollers, etc)					
En transport en commun					
En voiture / moto / scooter					
En covoiturage (1 chauffeur et au moins 2 passagers)					
Trottinette électrique et autres engins électriques					

Chaque jour de la semaine demande à tes camarades de classe comment ils sont venus au collège le matin. Indiques dans les cases le nombre d'élèves selon le mode de transport. Tu peux leur demander de lever la main à chaque mode de déplacement que tu citeras pour aller plus vite.

Mode de départage des classes

Ecoles

Pour départager les ex-aequo, le mode de comptage choisi est l'attribution de points par mode de déplacement :

- + 4 points quand les catégories « Piéton, trottinette, skateboard, roller et vélo » sont les plus importantes
- + 3 points quand la catégorie « Transport en commun » est la plus importante
- + 2 points quand la catégorie « Covoiturage » est la plus importante

S'il reste des ex-aequos à la suite de ce premier calcul, c'est le taux de trajets écomobiles de l'ensemble de l'école à laquelle la classe appartient qui sera pris en compte et permettra de départager les premiers.

Collèges-lycées



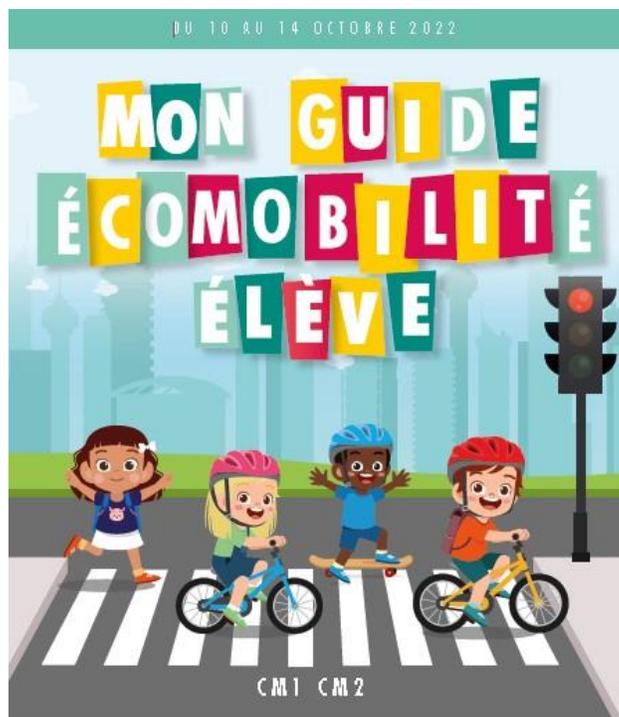
Responsables du comptage quotidien

- Enseignants dans les écoles,
- Eco-délégués dans les collèges-lycées (préconisation)

Supports disponibles

Livrets d'activités pour les élèves d'écoles (dans la limite des stocks disponibles)
en format poster à partir de 2024 ?

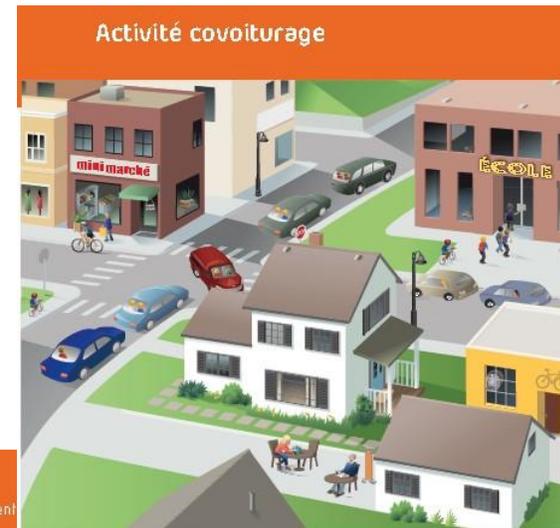
Des livrets d'animation téléchargeables pour les collèges-lycées



Je m'appelle :
J'habite à :
Je vais à l'école à :
Année scolaire :

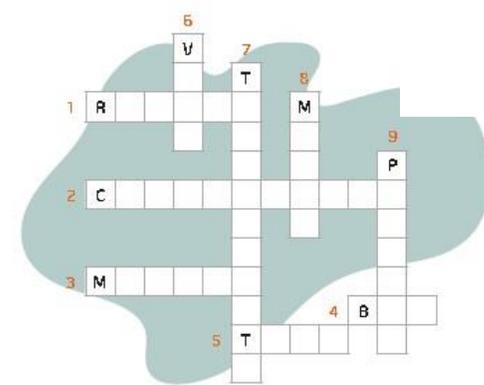


- Réflecteur sur les pédales
- Garde-boue
- Freins
- Eclairage arrière rouge
- Réflecteur ou catadioptre
- Antivol en U
- Eclairage de danger
- Eclairage avant blanc



Mots croisés

Remplis les cases en retrouvant les moyens de déplacement



- Complète le nombre de passagers dans les voitures : ____
- Sachant qu'une voiture peut transporter 3 enfants, combien de voitures suffiraient pour les transporter : ____
- Barre le nombre de voiture en surplus

- Définitions :**
1. Chaussure qui permet de se déplacer plus rapidement
 2. Utilisation d'une voiture avec plusieurs passagers pour un trajet commun
 3. Action de se déplacer à pied
 4. Véhicule de transport routier urbain
 5. Transport en commun urbain sur voies ferrées
 6. Synonyme de bicyclette
 7. Moyen de déplacement personnel composé d'une planche portée par deux ou trois roues et d'un guidon
 8. Moyen de transport souterrain
 9. Ramassage scolaire à pied

AVANT, PENDANT, APRES

LE CHALLENGE DE L'ECOMOBILITE SCOLAIRE

Quelles idées d'animations, services et aménagements pour que l'écomobilité scolaire soit une préoccupation sur le long terme ?

- Proposer une solution de stationnement pour les vélos et trottinettes ▶
- Passage du permis piéton ▶
- Passage du permis cycliste enfant ▶
- Initier un pédibus ou un vélobus ▶
- Organiser une sortie à vélo ou à trottinette ▶
- Organiser une bourse aux mobilités ▶
- Organiser une Rue aux enfants, rue pour tous ▶
- Fermer la rue de l'école à la circulation motorisée aux heures d'entrées et sorties de classes ▶
- Distribuer de faux PV à la sortie de l'école ▶



1 site internet dédié

<https://challenge-ecomobilite-scolaire.fr/>

Animé par :



CHALLENGE DE

L'écomobilité

3^e édition

DES COLLÈGES



ecomobilité.org

Du 13 au 18
mai 2024

Livret d'activité



Soutenu par :



Jour 1 : Jour de sensibilisation



Sur le temps du midi, un atelier de sensibilisation peut être mis en place à destination du personnel de l'établissement :

- Travail sur carte pour repérer les lieux de vie de chacun et voir comment mutualiser au mieux ses trajets et/ou se déplacer en mode actif.
- Proposer au personnel une séance de test de Vélos à Assistance Électrique autour de l'établissement.



L'après-midi, sensibiliser plusieurs classes au code de la route via :
• une séance en classe (EAD AV peut vous prêter un diaporama)
• et/ou une séance de manabilité véla animée dans la cour du collège.
Ce type d'animation peut être proposée par la Police Municipale ou des associations locales.



Atelier : Faire le sujet L'écologie auprès des jeunes.

Jour 2 : Discussions et argumentations



Le matin, organiser une conférence sur l'impact de la sédentarité sur la santé.

Cela permet de valoriser le lien entre activité physique, mobilité active et santé. Il est possible de faire intervenir un professionnel de santé pour animer la conférence.

Ressources disponibles sur les sites de LOAG et UARS.



L'après-midi, un atelier "Sensibilisation des parents" peut être prévu :

Sous forme de réflexion collective, les élèves échangent sur les modes de déplacements de leurs familles, sur les freins à l'usage d'autres modes de déplacements que la voiture individuelle, etc.

La deuxième étape de l'atelier vise à réfléchir à des arguments à soumettre à leurs proches afin de les convaincre de changer leurs habitudes de mobilité.



Jour 3 : Fin du challenge



Le matin, un atelier "Jeux de rôle" peut être organisé :
Par groupes les élèves ont chacun le rôle d'un usage de mobilité (piéton, cycliste, automobiliste, etc.) et au sein d'un débat chacun doit défendre son mode de déplacement et contre les arguments des autres.

Où bien proposer un quiz mobilité où les classes s'affrontent.

Jour 4 : Expérimentation de différents types de mobilité

Atelier : Rien de mieux pour commencer quand faire le sujet!



Le matin, les élèves peuvent tester différents modes de déplacements (skate, roller, trottinette, etc.) ainsi que différents types de vélos (bandon, vélos pliants, etc.), etc.

L'objectif étant de montrer la diversité des modes de déplacements possibles.

Ne pas oublier de sensibiliser les élèves aux équipements de sécurité.

L'après-midi, une "course d'orientation des mobilités" peut être organisée :

Par groupe, les élèves doivent partir du collège pour se rendre à un point précis en suivant un itinéraire défini et en amont.

Chaque groupe utilise un moyen différent pour se déplacer (piéton, vélo, roller, etc.) et calcule son temps de trajet.

Compétence : savoir se repérer dans l'espace



L'après-midi, tous les participants du challenge doivent prendre une bonne résolution mobilité pour leur année scolaire. Chacun dépose son "bulletin d'engagement" dans une urne, qui sera de nouveau en fin d'année pour voir si chacun a tenu sa résolution.

Exemple de bulletin :
Dès la fin d'année je m'engage à...
L'acheter à vélo au collège au moins une fois par semaine, etc.

Atelier : Pendant cette semaine, les arts plastiques de l'école ou les élèves peuvent travailler sur du sujet de la mobilité. Et les lier avec leurs cours.

Exemples :
Arts plastiques : activité ou travail en pour réaliser le visuel de mobilité de demain.
Sciences : étude des différents modes de déplacement.
Géographie : Savoir se repérer sur un plan et créer des routes qualitatives, etc.



Collège-lycées : défis animations

3 défis sont à remporter :

- **Le prix du challenge vivant :**
une récompense sera décernée au collège / au lycée ayant réalisé le plus d'animations durant la période du challenge.
- **Le prix de l'animation la plus originale :**
une récompense sera décernée au collège / au lycée ayant réalisé l'animation la plus originale.
- **Le coup de cœur du jury :**
Le jury attribuera un prix coup de cœur.
- **Prix de la participation :**
Un prix qui récompense l'engagement du plus grand nombre d'élèves et de personnel

Comment remporter le challenge ?

Plusieurs défis sont à remporter !

LE DÉFI DE L'ANIMATION

Ce défi récompense la mise en place d'animations dans le cadre du challenge. ce prix est décerné par un jury composé des membres organisateurs sur la base de photos, vidéos ou encore travaux des élèves.
Consultez notre livret animation pour vous donner des idées !

Qui peut gagner ce défi ?

Ce défi confronte uniquement les collèges !

Quelles sont les récompenses ?



• **Catégorie du "challenge vivant"** : une récompense sera décernée au collège ayant réalisé le plus d'animations durant la période du challenge.



• **Catégorie de l'animation la plus originale** : une récompense sera décernée au collège ayant réalisé l'animation la plus originale. Des critères prédéfinis permettent d'établir un classement sur la base :

- de son originalité ;
- de l'implication des élèves et d'autres publics (parents, personnel, etc.) ;
- la finalité de l'action (sensibilisation du public à l'écomobilité par exemple) ;
- la participation ;
- etc. (voir d'autres critères dans le règlement).

*Pour cette deuxième catégorie, l'animation peut-être réalisé à n'importe quelle moment de l'année ou avoir déjà eu lieu.

Comment le vainqueur est-il déterminé ?

Le référent du challenge doit simplement remplir ce formulaire via ce lien : [ICI](#)
Un jury désignera un vainqueur sur la base des critères cités ci-dessus et dans le règlement.



Coup de cœur du jury

Catégorie animation coup de cœur :
Le jury attribuera un prix coup de cœur

Nouveauté !

prix de la participation

Un prix qui récompense l'engagement du plus grand nombre d'élèves et de personnel

Exemples d'actions menées pendant les challenges





BANDE A DETACHER
POUR CONSERVER LE JUSTIFICATIF DU PAIEMENT

DATE					CARTE DE PAIEMENT	TIMBRE-POSTE TARIF LETTRE
IMMATRICULATION	DEPT.	ARRT.	SERVICE	MOIS		

LA CONTRAVENTION RELEVÉE À VOTRE ENCONTRE ENTRE DANS LE CAS SUIVANT :

	AMENDE FORFAITAIRE	AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE (1)
<input type="checkbox"/> CAS PIÉTON	4 €	7 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 1	11 €	33 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 2	35 €	75 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 3	68 €	180 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 4	135 €	375 €

Les cas 2^m, 3^m et 4^m ne s'appliquent qu'aux contrevenants au code de la route à l'exception de ceux relatifs au cyclisme.

	AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE	AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE (1)	AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE (1)
<input type="checkbox"/> CAS N° 2 ^m	72 €	216 €	75 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 3 ^m	45 €	135 €	180 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 4 ^m	90 €	270 €	375 €

CAS A LA PROCEDEURE DE L'AMENDE FORFAITAIRE N'EST PAS APPLICABLE À LA CONTRAVENTION RELEVÉE. VOUS FEREZ L'OBJET DE POURSUITES JUDICIAIRES ULTÉRIEURES, À L'INITIATIVE DU MINISTÈRE PUBLIC.

(1) Pour information : à défaut de paiement dans les 45 jours, vous recevrez une amende forfaitaire majorée du montant indiqué ci-dessus.

PAIEMENT DE CONTES À L'INVERSE
VOIR INSTRUCTIONS AU VERSO

DESTINATAIRE

cerfa
N° 11317*03

Challenge éco-mobilité

PLANNING DES ANIMATIONS

3 au 7 avril 2023

Lundi 3 avril

Quizz éco-mobilité & code de la route

Hall aux récréations

Mardi 4 avril

J'apprends à réparer mon vélo

Cour de 12h45 à 13h15

Jeudi 6 avril

Calcule ton empreinte carbone & quizz code de la route

Salle 118 de 12h45 à 13h15

Vendredi 7 avril

Initiation rollers pour les éco-délégués

Salle fiolet



PARTICIPATION

- 1100 classes de 320 écoles (environ 22 000 élèves)
- 60 collèges (soit 10 000 élèves)



Calendrier du challenge écomobilité collège 2024

- Dates du challenge : du 13 au 18 mai 2024 :



Calendrier Challenge de l'écomobilité scolaire

Inscriptions fin-mai à fin septembre

D'ici l'été : mise à jour des supports de communication

Fin novembre-début décembre : publication des résultats

L'implication possible des collectivités

- Relais d'information vers les écoles et parents d'élèves
- Impression et diffusion de livrets et outils de communication (*personnalisables avec logos*)
- Remises de prix locales
- Animations pendant le challenge ...
- Soutien matériel (*stationnement vélo, aide mise en place d'un test Carapatte/Pédibus*)
- Test de rue scolaire / rue aux enfants



Devenez ambassadeurs, ambassadrices du challenge !

TEMOIGNAGE

MYLENE BROCHOT

Communauté de Communes du Plateau Picard

DES QUESTIONS ?

En savoir plus

Challenge écomobilité scolaire

<https://challenge-ecomobilite-scolaire.fr>

Challenge écomobilité collèges

<http://www.ecomobilite.org/Challenge-de-l-ecomobilite-des-colleges-3eme-edition-2024>

Challenge écomobilité lycées

<https://www.ecomobilite.org/Challenge-de-l-ecomobilite-des-lycees-1ere-edition-du-13-au-14-avril-2024>

QUELQUES PISTES DE FINANCEMENT
POUR L'ÉCOMOBILITE
DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



Génération Vélo
L'avenir sourit à ceux qui roulent tôt !

Objectif : contribuer à **former toute une génération d'enfants (6-11 ans) à la pratique du vélo** comme mode de déplacement **avant leur entrée au collège** -> Mise en Place du **Savoir Rouler à Vélo**

Conseils pour la mise en place du SRAV (réunion de cadrage, ...) **et l'obtention de financements**
(Contact en Région : Julie Delbarre – j.delbarre@sofub.fr)

Financement d'intervenants à hauteur de 50% (intervenants référencés sur la Plateforme Génération Vélo)

Formation d'intervenants (prise en charge à 100 % des coûts de formation)

Public cible : collectivités

Quand ? Jusqu'au 31 décembre 2024

Portage : SOFub et Fub (CEE)

Site : <https://generationvelo.fr/> (et <https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/> pour le SRAV)

LE SRAV : c'est quoi ?

- 3 Blocs d'apprentissages à valider :

1) « savoir pédaler » : fondamentaux du vélo (2 à 5h)

2) « savoir circuler » : en milieu sécurisé (3h)

3) « savoir rouler à vélo » : situation réelle en extérieur (2 à 5h)

- Des compétences à acquérir pour chaque bloc

- Répartition : 10aine d'heures

- Attestation remise à l'enfant à la fin du cycle

- *Rappel* : un socle commun, une trame mais chaque intervenant construit sa propre méthode et ses séances

- L'élève passe d'un bloc à l'autre + ou – vite (10 heures est un minimum mais peut aller au-delà selon le niveau)





Conseil : accompagnement à la maîtrise d'ouvrage
Prise en charge à 100 %

Cofinancement de stationnements sécurisés pour les vélos
Prise en charge à 40% (50% en cas de ZFE-m)

Formation à la mobilité à vélo
Prise en charge à 100 % (réservé aux collèges et lycées)

ALVEOLE+
<https://alveoleplus.fr/>

GENERATION+ REV3



■ DESCRIPTION

Un dispositif de subvention désormais permanent (plus de date limite de dépôt) destiné aux **lycées** (public/privé ; d'enseignement général/technologique/agricole/ professionnel/maritime + MFR).

■ OBJECTIFS

Soutenir des projets pédagogiques relatifs aux **transitions**, impliquant les élèves (notion d'engagement) et inscrits dans le temps long (minimum 1 année scolaire).

Ne soutient pas les interventions ponctuelles réalisées en dehors d'un projet ambitieux, l'élaboration de schéma sans mobilisation active des élèves.

Doit aborder les questions d'impact climat, de préservation des ressources, de sobriété énergétique...

■ MODALITES

Possibilité de mobiliser une **subvention de fonctionnement de 3 500 € max.** Cofinancement max 90%.

Possibilité de mobiliser une **subvention d'investissement de 2 000 € max.** Cofinancement max 90%.

Deux projets max par établissement.

Contact : frederic.marquet@hautsdefrance.fr

<https://rev3.hautsdefrance.fr/dispositif/generation-rev3/>

Contacts

Judicaël Potonnec – Lille

judicael.potonnec@ecomobilite.org

Assia Kerim – Amiens

assia.kerim@ecomobilite.org